

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ATTIJARI BANK

Siège social :95, Avenue de la Liberté 1002 –Tunis-

Attijari Bank publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2012. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF et Fethi NEJI.

BILAN

ARRETE AU 30 JUIN 2012

(UNITE : en milliers de Dinars)

ACTIF	Notes	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
AC 1 Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	1	170 255	196 708	184 909
-				
AC 2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	399 116	249 624	226 250
-				
AC 3 Créances sur la clientèle	3	3 283 852	2 956 963 (*)	3 076 965
-				
AC 4 Portefeuille titres commercial	4	290 513	303 611	299 244
-				
AC 5 Portefeuille d'investissement	5	69 341	69 057	62 412
-				
AC 6 Valeurs immobilisées	6	169 185	147 270 (*)	160 838
-				
AC 7 Autres actifs	7	161 091	137 628	154 958
-				
TOTAL ACTIF		4 543 353	4 060 861	4 165 576
PASSIF				
PA 1 - Banque Centrale et CCP	8	360 984	153 000	290 815
PA 2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	40 254	32 099	30 024
PA 3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	10	3 547 784	3 289 867	3 315 950
PA 4 - Emprunts et ressources spéciales	11	76 460	86 674	86 794
PA 5 - Autres passifs	12	144 228	158 869 (*)	93 958
TOTAL PASSIF		4 169 710	3 720 509	3 817 541
CAPITAUX PROPRES				
CP 1 - Capital		198 741	168 750	168 750
CP 2 - Réserves		142 845	84 804	84 931
CP 3 - Actions propres		0	(9)	0
CP 4 - Autres capitaux propres		3 646	85 183	87 315
CP 5 - Résultats reportés		725	(24 482) (*)	(24 482)
CP 6 - Résultat de l'exercice		27 686	26 106	31 521
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13	373 643	340 352	348 035

TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	4 543 353	4 060 861	4 165 576
---	------------------	------------------	------------------

(*) Données retraitées en pro(forma (Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués (note 20).

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
ARRETE AU 30 juin 2012
 (UNITE : en milliers de Dinars)

PASSIFS EVENTUELS	Notes	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
HB 1 - Cautions, avals et autres garanties données		276 643	300 750	294 600
HB 2 - Crédits documentaires		165 749	338 514	250 361
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	14	442 392	639 264	544 961
ENGAGEMENTS DONNES				
HB 4 - Engagements de financement donnés		123 015	149 311	140 340
HB 5 - Engagements sur titres		38	282	38
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	15	123 053	149 593	140 378
ENGAGEMENTS RECUS				
HB 7 - Garanties reçues		1 039 294	697 766	904 512
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	16	1 039 294	697 766	904 512

ETAT DE RESULTAT

PERIODE DU 01 JANVIER 2012 AU 30 juin 2012

(UNITE : en milliers de Dinars)

	<u>Notes</u>	Du 01/01/2012 au 30/06/2012	Du 01/01/2011 au 30/06/2011	Exercice 2011	
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE					
PR1 -	Intérêts et revenus assimilés	17	98 985	101 156	199 348
PR2 -	Commissions (en produits)	18	33 433	25 149	52 973
PR3 -	Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	19	15 590	14 674	31 292
PR4 -	Revenus du portefeuille d'investissement	20	5 511	4 948	5 732
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			153 519	145 927	289 345
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE					
CH1 -	Intérêts encourus et charges assimilées	21	(45 137)	(55 674)	(105 044)
CH2 -	Commissions encourues		(1 573)	(1 361)	(2 883)
CH3 -	Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		0	0	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			(46 710)	(57 035)	(107 927)
PRODUIT NET BANCAIRE			106 809	88 892	181 418
PR5 \	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	22	(12 527)	(4 535)	(31 739)
CH4			(386)	3 518	1 333
PR6 \	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		1 358	1 290	2 430
CH5			(34 672)	(31 814)	(65 805)
PR7 -	Autres produits d'exploitation		(13 388)	(12 294)	(26 438)
CH6 -	Frais de personnel	23	(6 104)	(5 885)	(11 902)
CH7 -	Charges générales d'exploitation	24			
CH8 -	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations				
RESULTAT D'EXPLOITATION			41 090	39 172	49 297
PR8 \	Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		(562)	(384)	(307)
CH9					
CH11 -	Impôt sur les bénéfices		(12 842)	(12 682)	(17 469)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			27 686	26 106	31 521
RESULTAT DE LA PERIODE			27 686	26 106	31 521

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE PERIODE DU 01 JANVIER 2012 AU 30 JUIN 2012

(UNITE : en milliers de Dinars)

	Du 01/01/2012 au 30/06/2012	Du 01/01/2011 au 30/06/2011	Exercice 2011
<u>Activités d'exploitation</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	141 058	134 707	255 330
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(52 837)	(62 881)	(108 385)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	11 186	(7 840)	(20 849)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(214 786)	(326 462)	(462 509)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle	230 416	57 360	83 849
Titres de placement	10 505	8 140	27 750
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(46 354)	(40 361)	(78 250)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	43 437	51 869	(52 932)
Impôt sur les bénéfices	(12 842)	(12 341)	(4 247)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	109 783	(197 809)	(360 243)
<u>Activités d'investissement</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements	1 458	1 406	6 036
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement	(2 965)	(4 329)	(3 666)
Acquisitions \ cessions sur immobilisations	(14 451)	(7 764)	(29 797)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(15 958)	(10 687)	(27 427)
<u>Activités de financement</u>			
Augmentation de capital	89 974	-	-
Emissions \ Remboursement d'emprunts	(80 000)	-	50 000
Augmentation \ diminution ressources spéciales	(8 762)	48 954	(2120)
Dividendes et autres distributions	(5 962)	-	-
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financements	(4 750)	48 954	47 880
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	89 075	(159 542)	(339 790)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	(9 019)	330 771	330 771
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE 25	80 056	171 229	(9 019)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2012

I/ REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS

Les états financiers semestriels de Attijari bank arrêtés au 30 juin 2012 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

II/ BASE DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de Attijari bank sont élaborés sur la base de mesures des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes et méthodes comptables se résument comme suit :

1/ Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés déduction faite des intérêts et des agios réservés et des provisions y afférentes.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

2/ Règles de prise en compte des agios réservés et des provisions

Conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires, les agios réservés et provisions sur prêts, comptes courants débiteurs et portefeuille d'investissement sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

3/ Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :**Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier**

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Attijari bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Les provisions collectives

Conformément à la circulaire aux banques 2012-02, la banque a constitué au titre de cette période des provisions à caractère général dites « provisions collectives » sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 02 mars 2012. Cette méthodologie prévoit :

- Le calcul d'un taux de migration moyen par secteur d'activité qui correspond aux risques additionnels de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 de l'année N-1. Les risques additionnels étant calculés à partir des aggravations de classe annuels (engagement 0 et 1 de l'année N-1 devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année N).
- Le calcul d'un facteur scalaire par secteur d'activité qui correspond au rapport entre le taux des encours impayés et consolidation dans les engagements 0 et 1 de 2011 avec celui de 2010. Ce facteur

scalaire a été ramené à 1 chaque fois où la formule prévue par la méthode référentielle donne un résultat inférieur.

- L'application des taux de provision minimum prévue par la méthodologie BCT pour chaque secteur d'activité :

Secteur d'activité	Taux de provisionnement minimum en %
Agriculture	20
Industries manufacturières	25
Autres industries	25
BTP	20
Tourisme	20
Promotion immobilière	15
Autres services	25
Commerce	25
Habitat	10
Consommation	20

Décote sur des garanties difficilement réalisables

La banque a introduit, à partir de l'exercice 2008, un système de décote systématique des garanties hypothécaires sur les relations de la classe 4 et les relations en contentieux dont l'engagement est supérieur à 50 KDT et ce dans la perspective d'atteindre le taux de couverture des engagements douteux de 70% tel que exigé par la Banque Centrale de Tunisie.

Durée de séjour	Taux de décote
Inférieur à 2 ans	20%
De 3 à 5 ans	30%
De 6 à 8 ans	50%
9 ans et plus	100%

Passation des créances en perte

Les comptes débiteurs pour un montant inférieur ou égal à 500 dinars et gelés pour une période supérieure à une année ainsi que les créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement et autres créances contentieuses ne sont passées par pertes qu'après la décision du comité de recouvrement.

4/ Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

5/ Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoir maintenu dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

6/ Effets sortis pour recouvrement

Les effets sortis pour recouvrement sont maintenus en portefeuille jusqu'au lendemain ouvrable de leur échéance conformément aux dispositions de l'article 7 de la circulaire BCT n°93-08.

7/ Principe de non compensation

Conformément à l'article 6 de la circulaire BCT n°93-08, aucune compensation n'est opérée entre les avoirs et les dettes de personnes juridiques distinctes, les avoirs et les dettes d'une même personne juridique exprimés en monnaies différentes ou assortis de termes distincts et entre un compte à terme, un bon de caisse ou tout autre produit financier et l'avance partielle ou temporaire consentie sur ces dépôts.

Toutefois, la compensation des comptes ordinaires appartenant à une même relation n'est appliquée que pour les clients ayant demandé un arrêté unique d'intérêts.

8/ Bons de trésor et intérêts sur bons de trésor

Les comptes bons de trésor sont présentés à l'actif du bilan pour leurs soldes compensés des souscriptions de la Banque et des placements de la clientèle.

Aussi, les produits et charges résultant des souscriptions et placements sont présentés au compte de résultat pour leurs soldes nets après compensation.

9/ Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%
- Logiciels	33%
- Global bancaire	14,3%

10/ Inter-siège

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

11/ Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

12/ Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds pour la valeur nominale.

13/ Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêter des états financiers font l'objet de régularisation.

14/ Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes d'épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.

15/ Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 juin 2012. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2012 sont déduits du résultat.

16/ Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 juin 2012. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2012 sont rajoutées au résultat.

17/ Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts courus sur Bons du Trésor et obligations sont constatés en résultat de la période. Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont constatés au résultat de l'exercice une fois l'approbation de leurs distributions est officialisée. Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de portage sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

18/ Réévaluation des comptes de position en date d'arrêté

Les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis en monnaie de référence sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date d'arrêté et constatés dans la comptabilité de référence.

19/ Constatation du résultat de change

Les différences entre, d'une part, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan réévalués, et d'autre part, les montants correspondants dans les comptes de contre-valeur de position de change sont prises en compte en résultat de la période considérée.

20/ Modifications comptables

Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11, des modifications comptables ont été opérées au 31/12/2011 d'une manière rétrospective en ajustant les capitaux propres d'ouverture. Les données comparatives des rubriques du bilan et de l'état de résultat au 30/06/2011 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de comparabilité.

20.1. Correction de la charge d'impôt au titre de l'exercice 2010

La banque a corrigé les décomptes fiscaux au titre des exercices 2008, 2009 et 2010 et a procédé au dépôt des déclarations rectificatives d'impôts correspondantes. Ces corrections ont eu pour impact de réduire la charge d'impôt de l'exercice 2010 de 3 287 KDT.

20.2 Correction de la comptabilisation des cessions d'immobilisations

La banque a corrigé la comptabilisation des immobilisations cédées au cours des exercices antérieurs comme suit :

Libellé	Impact sur les capitaux propres
Correction de plus value non comptabilisée	539
Correction des dotations aux amortissements	239
Correction de la charge d'impôt	(121)
Correction de la TVA prescrite	80
Total	737

20.3 Décote de garantie

La banque a retenu au titre de l'exercice 2011, des taux de décote des garanties hypothécaires sur les clients en classe 4 et en contentieux différents de ceux utilisés au cours des exercices antérieurs.

L'effet de ce changement est détaillé comme suit :

- La correction des dotations aux provisions au titre des exercices 2008, 2009 et 2010 pour un montant de 12 712 KDT ;
- La correction corrélative de la charge d'impôt à payer pour un montant de 3 892 KDT ;

Les retraitements effectués aux rubriques du bilan au 30/06/2011 se présentent comme suit :

Retraitements du Bilan

Rubrique	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
AC3 - Créances sur la clientèle		2 944 251	12 712	2 956 963
	Correction des provisions sur créances douteuses		12 712	
AC6 - Valeurs immobilisées		147 659	(389)	147 270
	Constatation de la sortie des immobilisations cédées		(389)	
PA5 - Autres passifs		159 390	(521)	158 869
	Gains d'impôt suite au dépôt des déclarations rectificatives au titres des exercices 2008, 2009 et 2010		(3287)	
	Régularisation de la TVA à payer sur cession immeuble hors exploitation		26	
	Apurement du compte « Avance sur cession »		(1273)	
	Constatation de l'impôt à payer sur cession des immeubles hors exploitation		121	
	Constatation de l'impôt à payer sur correction des provisions sur créances douteuses		3 892	
CP5 – Résultats reportés		-37 326	12 844	(24 482)
	Constatation de l'impact de la sortie des immobilisations cédées sur les capitaux propres d'ouverture au 31/12/2010		737	
	Constations de l'effet du changement de méthode de décote sur les capitaux propres d'ouverture au 31/12/2010		12 712	
	Régularisation de la charge d'impôt suite à la correction des provisions sur créances douteuses		(3892)	
	Gains d'impôt suite au dépôt des déclarations rectificatives au titres des exercices 2008, 2009 et 2010		3 287	

III/ NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1/ NOTES SUR LE BILAN**1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF****NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Cette rubrique accuse au 30 juin 2012 un solde débiteur de 170 255 KDT contre 196 708 KDT au 30 juin 2011, soit une diminution de 26 453 KDT.

DESIGNATION	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Caisse Dinars	30 073	28 549	27 925
Caisse Devises	6 831	7 582	4 852
Inter Bank Services (IBS)	3 403	4 982	2 427
Banque Centrale comptes ordinaires	118 794	51 452	25 008
Banque Centrale placements NOSTRO	11 061	104 251	123 645
Centres de chèques postaux et TGT	1 338	187	158
Créances rattachées	37	987	2 176
Provisions	(1 282)	(1 282)	(1 282)
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	170 255	196 708	184 909

NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse un solde de 399 116 KDT au 30 juin 2012 contre 249 624 KDT au 30 juin 2011, soit une augmentation de 149 492 KDT.

DESIGNATION	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Créances sur les banques résidentes	39 800	7 000	0
Créances sur banques non résidentes	268 984	151 430	124 935
Créances sur les établissements financiers	90 067	91 060	101 253
Créances rattachées	265	134	62
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	399 116	249 624	226 250

NOTE 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 30 juin 2012 un solde de 3 283 852 KDT contre 2 956 963 KDT au 30 juin 2011, soit une augmentation de 326 889 KDT.

Cette rubrique enregistre les provisions et les agios réservés sur crédits à la clientèle qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférents.

Le solde des agios réservés s'élève à 62 469 KDT au 30 juin 2012 contre 57 236 KDT au 30 juin 2011, soit une augmentation de 5 233 KDT.

DESIGNATION	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Comptes débiteurs			
Comptes débiteurs de la clientèle	163 331	196 442	160 590
Agios réservés	(42 051)	(41 163)	(41 288)
Créances rattachées	7 207	6 981	6 937
Total comptes débiteurs	128 487	162 260	126 239
Autres concours à la clientèle			
Portefeuille escompte	2 958 739	2 627 104	2 793 519
- Crédits court terme	853 442	879 127	893 206
dont Financements en devises	205 518	247 798	242 402
dont Crédits court terme en dinars	647 924	631 329	650 804
- Crédits moyen et long terme	2 105 297	1 747 977	1 900 313
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	7 848	3 593	8 279
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	54 356	45 072	57 148
Impayés	33 316	38 995	31 108
- Impayés crédits court terme	8 385	15 487	12 164
- Impayés Crédits moyen et long terme	22 091	18 277	15 137
- Impayés intérêts MLT	2 840	5 231	3 807
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	267 367	218 578	218 005
Provisions pour créances douteuses (*)	(187 521)	(149 138)	(174 826)
Agios réservés	(20 418)	(16 073)	(19 705)
Créances rattachées	31 760	15 131	25 760
Total autres concours à la clientèle	3 145 447	2 783 262	2 939 290
Crédits sur ressources spéciales	9 918	11 441	11 438
Total créances sur la clientèle	3 283 852	2 956 963	3 076 965

(*) La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :

Provision sur les créances au 31/12/2011	174 826
Dotation aux provisions sur opérations avec la clientèle	19 303
Reprise de provision sur opérations de clientèle	(8 496)
Dotation complémentaire suite à l'application de la méthode de décote de garanties	1 888
Provision sur les créances au 30/06/2012	187 521

NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse un solde de 290 513 KDT au 30 juin 2012 contre 303 611 KDT au 30 juin 2011, soit une diminution de 13 098 KDT.

DESIGNATION	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
<i>Titres de placement</i>			
- Bons de trésor	256 907	266 461	259 430
- Placements SICAV	26 216	29 563	26 216
- Créances rattachées	7 743	7 592	13 653
- Provisions sur placements	(353)	(5)	(55)
Total portefeuille titres commercial	290 513	303 611	299 244

NOTE 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à 69 341 KDT au 30 juin 2012 contre 69 057 KDT au 30 juin 2011, soit une augmentation de 284 KDT.

DESIGNATION	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
<i>Titres d'investissement</i>			
Obligations	15 398	13 223	12 423
Créances rattachées	476	449	528
Provisions sur obligations BATAM	(390)	(390)	(390)
Total titres d'investissement	15 484	13 282	12 561
<i>Titres de participations</i>			
Titres de participations libérés	56 983	57 033	56 983
Placements SICAR	5 314	5 124	5 314
Provisions sur placements SICAR	(2 989)	(2 820)	(2 989)
Provisions pour dépréciation titres	(9 555)	(7 487)	(9 457)
Créances rattachées	4 104	3 925	0
Total titres de participations	53 857	55 775	49 851
<i>Parts dans les entreprises liées</i>			
Parts dans les entreprises liées	911	911	911
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(911)	(911)	(911)
Total parts dans les entreprises liées	0	0	0
Total portefeuille d'investissement	69 341	69 057	62 412

NOTE 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 169 185 KDT au 30 juin 2012 contre 147 270 KDT au 30 juin 2011, soit une augmentation de 21 915 KDT et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/11	Acquisition / cession / reclassement	Valeur brute au 30/06/12	Amort. & prov. au 31/12/11	Dotation	Reprise	Amort. au 30/06/12	Valeur nette au 30/06/12
Immobilisation incorporelle	41 261	56	41 317	(19 108)	(2 581)	0	(21 689)	19 628
Logiciels de Base	41 261	56	41 317	(19 108)	(2 581)		(21 689)	19 628
Immobilisation corporelle	202 294	14 395	216 689	(63 609)	(3 523)	0	(67 132)	149 557
Constructions	33 414	223	33 637	(13 789)	(715)		(14 504)	19 133
Terrains	4 734	0	4 734	0	0		0	4 734
Matériel Roulant	1 994	0	1 994	(1 745)	(62)		(1 807)	187
Matériel & Mobilier	9 215	119	9 334	(6 040)	(261)		(6 301)	3 033
Matériel Informatique	27 917	912	28 829	(20 095)	(991)		(21 086)	7 743
Agencement Aménagement Installation	39 640	1 497	41 137	(19 472)	(1 494)		(20 966)	20 171
Immobilisations hors exploitation	39 427	1 160	40 587		0		0	40 587
Immobilisation en cours	45 953	10 484	56 437	(2 468)	0		(2 468)	53 969
Total valeurs immobilisées	243 555	14 451	258 006	(82 717)	(6 104)	0	(88 821)	169 185

NOTE 7 : Autres actifs

Le poste des autres actifs accuse un solde de 161 091 KDT au 30 juin 2012 contre 137 628 KDT au 30 juin 2011, soit une augmentation de 23 463 KDT.

DESIGNATION	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Portefeuille encaissement	14	4	184
Dépôts et cautionnements	1 882	822	1 918
Compensation reçue	365	4 475	899
Débit à régulariser et divers	36 627	17 756	31 502
Position de change	3 171	6 226	1 378
Comptes d'ajustement devises débit	879	879	879
Débiteurs divers	2 148	5 232	1 937
Autres comptes de régularisation	4 369	4 759	15 186
Crédits directs et avances au personnel	79 911	61 677	68 555
Prêts sur fonds social	10 623	13 277	13 193
Charges payées ou comptabilisées d'avance	3 867	3 113	1 402
Autres titres	28 910	31 083	29 600
Provisions	(11 675)	(11 675)	(11 675)
Total autres actifs	161 091	137 628	154 958

1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF**NOTE 8 : Banque Centrale et CCP passif**

Le poste Banque Centrale et CCP passif accuse un solde de 360 984 KDT au 30 juin 2012 contre un solde de 153 000 au 30 juin 2011, soit une augmentation de 207 984 KDT.

NOTE 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30 juin 2012 à 40 254 KDT contre 32 099 KDT au 30 juin 2011, soit une augmentation de 8 155 KDT.

DESIGNATION	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Banques résidentes	33 010	8 010	10
Banques non résidentes	5 658	20 914	29 275
Etablissements financiers	1 559	3 080	702
Dettes rattachées	27	95	37
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	40 254	32 099	30 024

NOTE 10 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent au 30 juin 2012 un solde de 3 547 784 KDT contre 3 289 867 KDT au 30 juin 2011 enregistrant une augmentation de 257 917 KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Dépôts à vue	1 281 452	1 050 980	1 092 910
Comptes d'épargne	1 310 001	1 108 758	1 194 598
Bons de caisse	320 746	286 363	309 993
Comptes à terme	228 319	221 794	223 592
Autres produits financiers	75 847	55 858	71 870
Certificats de dépôts	248 000	484 000	333 500
Garanties sur opérations diverses	15 229	17 450	17 056
Autres sommes dues à la clientèle	63 258	60 743	68 917
Dettes rattachées	4 932	3 921	3 514
Total dépôts et avoirs de la clientèle	3 547 784	3 289 867	3 315 950

NOTE 11 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 30 juin 2012 un solde de 76 460 KDT contre 86 674 KDT au 30 juin 2011 soit une diminution de 10 214 KDT .

DESIGNATION	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Emprunts matérialisés	48 857	56 000	56 000
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	942	1 328	2 487
Ressources spéciales	26 398	29 092	28 017
Dettes rattachées ressources spéciales	263	254	290
Total emprunts et ressources spéciales	76 460	86 674	86 794

NOTE 12 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de 144 228 KDT au 30 juin 2012 contre 158 870 KDT au 30 juin 2011, soit une diminution de 14 642 KDT.

DESIGNATION	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Provisions pour risques et charges (*)	7 753	8 871	7 920
Créditeurs divers	6 157	5 439	7 248
Charges à payer	25 159	18 650	23 411
Agios perçus d'avance	28	92	88
Comptes d'ajustement devises Crédit	2 188	2 188	2 188
Agios exigibles sur ressources spéciales	501	501	501
Crédit à régulariser et divers	47 626	103 658	41 300
Autres comptes de régularisation	35 070	0	0
Exigibles après encaissement	15 789	15 131	9 546
Impôts et taxes	3 957	4 340	1 756
Total autres passifs	144 228	158 870	93 958

(*) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Provisions sur affaires juridiques en cours	1 360	1 490	1 527
Provision sur des comptes de la compensation non justifiés	1 799	1 799	1 799
Provision sur les comptes en devises	4 036	5 024	4 036
Provision pour dépréciation des immobilisations	558	558	558
TOTAL	7 753	8 871	7 920

NOTE 13 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 30 juin 2012 à 198 741 KDT composé de 39 748 290 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

	Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légalés	Autres réserves	Réserve à régime fisc particulier	Fond social	Ecart de réévaluation	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultat reportés	Résultat de la période	Total	
Situation des capitaux propres au	31.12.11	168 750	59 700	7 503	1 793	399	15 536	3 646	83 669	(24 482)	31 521	348 035
Affectation résultat bénéficiaire 2011												
Réserves			352							(352)		0
Dividendes										(5 962)		(5 962)
Report à nouveau									25 207	(25 207)		0
Situation des capitaux propres après affectation		168 750	59 700	7 855	1 793	399	15 536	3 646	83 669	725	0	342 073
Augmentation de capital par conversion de l'OCA 96		29 991	59 983							(83 669)		6 305
Mouvements sur le fonds social							(2 421)					(2 421)
Résultat de la période										27 686		27 686
Situation des capitaux propres au	30.06.12	198 741	119 683	7 855	1 793	399	13 115	3 646	0	725	27 686	373 643

2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 14 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 30 juin 2012 un solde de 276 643 KDT contre 300 750 KDT au 30 juin 2011, soit une diminution de 24 107 KDT.

Les crédits documentaires s'élèvent à 165 749 KDT au 30 juin 2012 contre 338 514 KDT au 30 juin 2011, soit une diminution de 172 765 KDT.

DESIGNATION	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Cautions, avals et autres garanties données ²	276 643	300 750	294 600
Crédits documentaires	165 749	338 514	250 361
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	442 392	639 264	544 961

NOTE 15 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de 123 053 KDT au 30 juin 2012. Ils correspondent à des engagements sur titres pour 38 KDT (participations souscrites et non libérées) et aux engagements de financement donnés pour 123 015 KDT.

NOTE 16 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues de l'état, des banques et de la clientèle. Ils totalisent 1 039 294 KDT au 30 juin 2012 contre 697 766 KDT au 30 juin 2011, soit une augmentation de 341 528 KDT.

DESIGNATION	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Garanties reçues de la clientèle	937 728	594 628	790 263
Garanties reçues de l'Etat, des établissements bancaires et financiers	101 566	103 138	114 249
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	1 039 294	697 766	904 512

3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

Le résultat de la période correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmenté des produits d'exploitation non bancaire et diminué des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances, hors bilan et passifs, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminué ou augmenté du résultat des corrections de valeurs sur créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminué ou augmenté du résultat de cessions d'immobilisations et diminué de l'impôt sur les sociétés.

* LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :

Le total du poste produits d'exploitation bancaire est passé de 145 927 KDT au 30 juin 2011 à 153 519 KDT au 30 juin 2012 enregistrant, ainsi, une augmentation de 7 592 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- . Intérêts et revenus assimilés ;
- . Commissions en produits ;
- . Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- . Revenus du portefeuille titres d'investissement.

NOTE 17 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 98 985 KDT au 30 juin 2012 contre 101 156 KDT au 30 juin 2011 enregistrant, ainsi, une diminution de 2 171 KDT.

DESIGNATION	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Opérations avec les établissements bancaires et financiers			
Marché monétaire au jour le jour	1 036	1 122	2 439
Placement en devises auprès des correspondants étrangers	2	11	22
Marché monétaire à terme	78	218	595
Total opérations avec les établissements bancaires et financiers	1 116	1 351	3 056
Opérations avec la clientèle			
Portefeuille effets	85 953	86 693	168 315
. Court terme	21 499	25 317	47 633
- Financement devises	2 764	2 691	5 147
- Court terme Dinar	18 735	22 626	42 486
. Moyen et long terme	64 454	61 376	120 682
Comptes courants débiteurs	6 686	7 112	15 347
Crédits sur ressources extérieures	335	360	691
Intérêts perçus sur créances immobilisées douteuses ou litigieuses	500	1 119	1 929
Total opérations avec la clientèle	93 474	95 284	186 282
Autres intérêts et revenus assimilés			
Marché monétaire au jour le jour (BCT)	0	0	0
Commission de compte	258	210	469
Commission de découvert	158	137	293
Commissions sur billets de trésorerie	3	2	6
Avals cautions et acceptations bancaires	2 214	2 246	4 490
Autres	1 762	1 926	4 752
Total autres intérêts et revenus assimilés	4 395	4 521	10 010
Total intérêts et revenus assimilés	98 985	101 156	199 348

NOTE 18 : Commissions en produits

Les commissions totalisent 33 433 KDT au 30 juin 2012 contre 25 149 KDT au 30 juin 2011, soit une augmentation de 8 284 KDT.

DESIGNATION	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
<i>Effets, chèques et opérations diverses</i>			
Opérations sur effets	3 590	3 082	6 445
Opérations par chèques en Dinar ou en Dinars convertibles	2 145	1 795	3 693
Opérations de virements	1 902	1 464	3 152
Opérations sur titres	160	185	387
Règlement de succession	52	47	98
<i>Sous total</i>	7 849	6 573	13 775
<i>Commerce extérieur et change</i>			
Domiciliation et modification de titres	78	71	143
Remises documentaires	1 415	946	1 794
Opérations de change en compte	783	957	2 279
Commissions fixes sur chèques de voyage	1	1	1
Commissions perçues sur les correspondants étrangers	412	324	674
Commissions sur prélèvements	154	97	229
<i>Sous total</i>	2 843	2 396	5 120
<i>Autres commissions</i>			
Etude	6 039	4 972	9 451
Frais de tenue de compte	5 894	4 009	8 305
Opérations monétiques	4 112	3 711	7 801
Récupérations de frais postaux	510	450	901
Autres	6 187	3 038	7 620
<i>Sous total</i>	22 741	16 180	34 078
Total commissions	33 433	25 149	52 973

NOTE 19 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent, au 30 juin 2012, un montant de 15 590 KDT contre 14 674 KDT au 30 juin 2011, soit une augmentation de 916 KDT.

DESIGNATION	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
<i>Gains nets sur titres de placement</i>	7 981	7 684	17 167
Gains nets sur opérations de change	7 609	6 990	14 125
Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	15 590	14 674	31 292

NOTE 20 : Revenus du portefeuille d'investissements

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent 5 511 KDT au 30 juin 2012 contre 4 948 KDT au 30 juin 2011, soit augmentation de 563 KDT.

DESIGNATION	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Dividendes	5 005	4 465	4 714
Intérêts sur obligations	411	180	603
Autres revenus	95	303	415
Total	5 511	4 948	5 732

*** LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste charges d'exploitation bancaire est passé de 57 035 KDT au 30 juin 2011 à 46 710 KDT au 30 juin 2012 enregistrant, ainsi, une diminution de 10 325 KDT.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- . Intérêts encourus et charges assimilées ;
- . Commissions encourues ;
- . Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières.

NOTE 21 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 30 juin 2012 un solde de 45 137 KDT contre 55 674 KDT au 30 juin 2011, soit une diminution de 10 537 KDT.

DESIGNATION	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Opérations avec les établissements bancaires et financiers			
Interbancaire	357	486	795
Emprunt en devises auprès des correspondants	103	59	168
Autres	42	1 249	80
Sous total	502	1 794	1 043
Opérations avec la clientèle			
Dépôts à vue	3 493	3 726	6 859
Comptes d'épargne	15 097	16 201	30 856
Bons de caisse	6 306	5 771	12 189
Comptes à terme	4 233	4 724	9 548
Placements en Dinars convertibles	399	379	816
Intérêt sur placements à terme de la clientèle	392	247	506
Certificats de dépôts	7 645	16 728	28 985
Sous total	37 565	47 776	89 759
Emprunts et ressources spéciales			
Charge sur emprunts extérieurs	346	348	765
Charge sur emprunts obligataires	1 240	3 124	6 555
Sous total	1 586	3 472	7 320
Autres intérêts et charges			
Appel d'offres	5 349	2 452	6 709
Injection	7	0	0
Autres	128	180	213
Sous total	5 484	2 632	6 922
Total intérêts encourus et charges assimilées	45 137	55 674	105 044

NOTE 22 : Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2012 à 12 527 KDT contre 4 535 KDT au 30 juin 2011. Il s'analyse ainsi :

DESIGNATION	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
- Dotation aux provisions sur créances douteuses	19 303	10 650	35 572
- Dotation complémentaire suite à l'application de la méthode de décote de garanties	1 888	0	7 753
- Reprise sur provisions sur créances douteuses	(8 496)	(6 754)	(13 740)
- Reprise \dotation sur provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	(168)	639	2 154
Total	12 527	4 535	31 739

NOTE 23 : Frais de personnel

Les frais du personnel s'élèvent à 34 672 KDT au 30 juin 2012 contre 31 814 KDT au 30 juin 2011 enregistrant, ainsi, une augmentation de 2 858 KDT.

DESIGNATION	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
<i>Rémunération du personnel titulaire</i>			
Salaire de base	19 138	16 015	33 828
Heures supplémentaires	67	92	172
Indemnité de représentation	1 119	1 049	2 140
Indemnité de transport	2 098	2 001	3 961
Indemnité de fonction	1 632	1 216	2 923
Prime de technicité	222	175	402
Allocation salaire unique et allocation familiale	195	190	354
Autres indemnités servies	2 262	3 692	6 363
Total rémunération du personnel	26 733	24 430	50 143
<i>Charges sociales</i>			
CNSS-CAVIS.	4 758	4 568	9 598
Assurances groupes.	1 194	1 027	2 013
Total charges sociales	5 952	5 595	11 611
<i>Autres charges liées au personnel</i>			
Taxes de formation professionnelle et FOPROLOS	499	327	935
Frais du service médical	40	22	60
Frais de formation bancaire.	240	479	935
Autres	1 208	961	2 121
Total autres charges liées au personnel	1 987	1 789	4 051
Total frais de personnel	34 672	31 814	65 805

NOTE 24 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de 13 388 KDT au 30 juin 2012 contre 12 294 KDT au 30 juin 2011, soit une augmentation de 1 094 KDT.

DESIGNATION	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
<i>Frais d'exploitation non bancaire (impôts , taxes...)</i>	260	132	258
<i>Autres charges générales d'exploitation</i>			
<u>Travaux fournitures et services extérieurs</u>	<u>8 096</u>	<u>7 521</u>	<u>16 037</u>
Loyers	1 674	1 697	3 491
Entretien et réparations (confiés au tiers)	1 854	2 094	3 937
Travaux et façons exécutés par tiers	0	0	0
Fournitures faites à l'entreprise (électricité, eau et gaz)	565	589	1 360
Prime d'assurances	342	318	682
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	3 661	2 823	6 567
<u>Transport et déplacement</u>	<u>63</u>	<u>84</u>	<u>161</u>
<u>Frais divers de gestion</u>	<u>4 969</u>	<u>4 557</u>	<u>9 982</u>
Annonces et insertions publicitaires	755	507	1 206
Fournitures de bureau	553	608	1 231
Documentation centrale	84	100	161
Affranchissements téléphone, télex et télégramme	2 055	1 690	3 981
<i>Frais de téléphone</i>	889	740	1 630
<i>Lignes spécialisées</i>	445	432	1 014
<i>Web télégrammes</i>	91	71	176
<i>Frais SIBTEL</i>	147	141	306
<i>Frais postaux et frais TTN</i>	483	306	855
Frais d'actes et contentieux	18	95	138
Frais du conseil et d'assemblée	158	158	295
Participation au budget de l'APB	78	88	114
Dons et cotisations	33	25	72
Missions réceptions	228	291	529
Autres	1 007	995	2 255
<i>Total autres charges générales d'exploitation</i>	13 128	12 162	26 180
Total charges générales d'exploitation	13 388	12 294	26 438

4/ NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**NOTE 25 :**

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements de liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction.

Ainsi, la trésorerie de la Banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de -9 019 KDT au 31 décembre 2011 à 80 056 KDT au 30 juin 2012 enregistrant une augmentation de 89 075 KDT.

Cette augmentation résulte des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation à hauteur de 109 782 KDT et des flux de trésorerie affectés aux activités de financement à hauteur de -4 750 KDT et aux activités d'investissement à hauteur de -15 958 KDT.

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent à 80 056 KDT s'analysent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Liquidités et équivalents de liquidités actif	480 283	356 232	310 968
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	171 499	197 802	186 033
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	308 784	158 430	124 935
Liquidités et équivalents de liquidités passif	400 227	185 003	319 987
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	360 000	153 000	290 000
Liquidités et équivalents de liquidités sur les établissements financiers	40 227	32 003	29 987
Liquidités et équivalents de liquidités	80 056	171 229	-9 019

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2012

*Mesdames, Messieurs les Actionnaires
de Attijari bank*

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de Attijari bank, au 30 juin 2012 ainsi que de l'état des engagements hors bilan, de l'état de résultat, et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 4.543.353 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 27.686 KDT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de Attijari bank au 30 juin 2012, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Tunis, le 07 août 2012

Les Commissaires aux Comptes

**ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF**

**CNF-Cabinet Neji Fethi
Fethi NEJI**